

PROJET PÉDAGOGIQUE ANNUEL

PÉRI ET EXTRASCOLAIRE
SECTEUR VASSAULES



ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Sommaire

Le projet éducatif de territoire (PEDT).....	3
La convention territoriale globale (CTG).....	4
Le projet éducatif péri et extrascolaire.....	4
Objectifs éducatifs (extrait du projet éducatif).....	5
Le projet pédagogique.....	6

Présentation

Ville de Troyes.....	7
Secteur Vassaules.....	8
Accueils des enfants de 3 à 6 ans (péri et extrascolaire).....	10-12
• Public.....	13
Accueils des enfants de 6 à 12ans (péri et extrascolaire).....	14-16
• Public.....	17-18

Objectifs de direction de secteur.....	19-20
Evaluation.....	21
Objectifs pédagogiques	
• 3-6ans.....	22-23
Evaluations.....	24
Méthodes pédagogiques.....	25 à 27
Objectifs pédagogiques	
• 6-12 ans.....	28 à 33
Evaluations.....	34 à 36
L'équipe.....	37 à 38

Organisation et fonctionnement

• Journées type et fonctionnement.....	39 à 43
• Santé, Sécurité.....	44 à 45
• La communication.....	46
• Les sorties & déplacements	47

Le projet éducatif de territoire (PEDT)

Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) Depuis 2014, la Ville de Troyes a développé PEDT avec ses partenaires pour offrir un parcours éducatif de qualité à tous les enfants. Ce projet ambitieux vise à proposer des activités éducatives lors de tous les temps péris et extrascolaires afin de répondre aux besoins éducatifs des jeunes Troyens.

À partir de septembre 2018, la Ville a réaménagé la semaine scolaire pour être répartie sur quatre jours en réponse aux demandes des familles. Les enfants vont donc à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi et les accueils de loisirs sont ouverts tous les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires, permettant aux enfants de profiter du « plan mercredi » avec un éventail d'activités éducatives et récréatives.

Ces accueils de loisirs, non sectorisés, organisés en complémentarité des projets d'école et périscolaire, prennent en compte le mercredi comme un jour de repos, s'assurant d'adapter les activités aux rythmes de vie, aux envies et à la fatigue des enfants tout en cherchant à maintenir la stabilité et la continuité des équipes d'animation pour offrir un environnement de qualité et sécurisé.

Le PEDT a défini plusieurs objectifs clés partagés par ses partenaires éducatifs, qui incluent le développement des compétences langagières, la compréhension de texte et la découverte des richesses de la langue française, ce qui stimule l'intérêt pour la diversité linguistique et littéraire, il vise aussi à développer la logique de résolution de problèmes, favorisant la pensée critique et l'analyse, tout en promouvant le "vivre ensemble" en insistant sur le parcours citoyen et les valeurs de solidarité, de coopération et de respect.

Renouvelé en 2024 jusqu'en 2027, ce socle éducatif représente une culture commune à laquelle tous les acteurs éducatifs de Troyes s'engagent à contribuer et les projets et activités des accueils de loisirs sont conçus pour enrichir les apprentissages des enfants, en les accompagnant dans leur développement personnel et scolaire.

La convention territoriale globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale (CTG)

En 2021, la Ville de Troyes et la CAF de l'Aube ont lancé la CTG afin de relever les défis de territorialisation et de coopération. Cette initiative stratégique vise à renforcer et maintenir les services aux familles en coordonnant les actions dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale, du logement et de l'accès aux droits.

La CTG repose sur un diagnostic partagé avec les partenaires afin de définir des priorités et de mettre en place un plan d'actions adapté et son approche globale permet d'adapter les équipements et services aux besoins des familles, d'améliorer l'accès aux droits et d'optimiser les interventions des différents acteurs, tout en intégrant le projet éducatif de la Ville de Troyes dans cette démarche.

Cette convention est une véritable démarche d'investissement social et territorial qui favorise un développement harmonieux et inclusif et en conclusion, la Ville de Troyes s'emploie à offrir un environnement éducatif enrichissant et diversifié, en soutenant les familles et en encourageant un développement global pour tous les enfants de la région.

Le projet éducatif péri et extrascolaire

Le projet éducatif porté par la ville de Troyes décline les intentions et les principes éducatifs ainsi que leurs modalités de mise en œuvre sur tous les types d'accueil qu'il organise à savoir les accueils périscolaires les jours d'école (garderies du matin et du soir, temps de restauration, pause récréative, temps cartable, « Mes découvertes » ainsi que des accueils de loisirs périscolaires (les mercredis) et extrascolaires (les vacances scolaires).

Le projet éducatif de la ville de Troyes « bien grandir à Troyes » prend appui sur une démarche de co-construction partenariale, territoriale et transversale entre les acteurs éducatifs, aux premiers rangs desquels se situent les familles. Le bien-être au sein des projets portés par la collectivité repose sur les fondamentaux que sont la sécurité (physique et affective) de l'enfant, la qualité des actions proposées et la continuité éducative entre les différents temps et les différents acteurs. L'ensemble des démarches éducatives intègrent les notions de prévention, d'évaluation et d'adaptation indispensables à un projet évolutif.

Objectifs éducatifs (extrait du projet éducatif)

1. Favoriser l'épanouissement personnel : Les équipes pédagogiques visent à développer les aptitudes mentales et physiques des enfants en s'appuyant sur leurs potentialités. Elles encouragent l'expression et la confrontation des idées pour renforcer la confiance en soi et l'autonomie.
2. Inculquer les droits de l'homme et les libertés fondamentales : Les enfants apprennent le respect des droits humains et des principes universels de la Charte des Nations Unies.
3. Respect des identités et des cultures : L'éducation met l'accent sur le respect des parents, de l'identité personnelle, de la langue et des valeurs culturelles, tout en valorisant la diversité culturelle et les valeurs nationales.
4. Préparation à la vie en société : Les enfants sont préparés à vivre dans une société libre en développant des attitudes de compréhension, de tolérance, et d'égalité. Ils apprennent à interagir de manière respectueuse avec différentes personnes, indépendamment de leur origine ou de leur religion.
5. Respect du milieu naturel : Les enfants sont sensibilisés au respect de l'environnement et apprennent l'importance de préserver le milieu naturel.

Par ailleurs, l'ensemble des dispositifs péri et extrascolaires municipaux s'engagent à promouvoir les valeurs de laïcité, de mixité et d'égalité d'accès aux activités. Cette approche garantit que chaque enfant, indépendamment de son sexe, origine ou croyance, bénéficie des mêmes opportunités d'apprentissage et d'épanouissement. La démarche éducative Troyenne s'inscrit dans un cadre respectueux des droits de l'enfant et vise à offrir une éducation qui favorise l'épanouissement personnel, le respect mutuel, et la préparation à une vie citoyenne active et respectueuse des diversités.

Le projet pédagogique

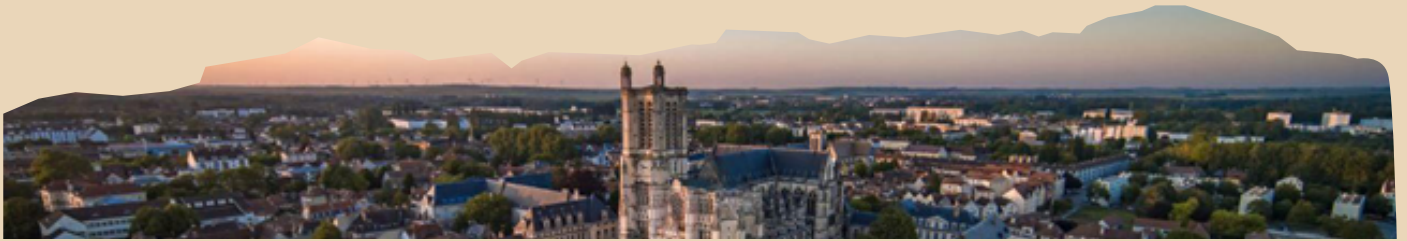
Le projet pédagogique est élaboré par les directeurs des accueils de loisirs et coordonnateurs en charge des dispositifs périscolaires, en partenariat avec les animateurs, en référence au projet éducatif de la Ville de Troyes.

Il doit permettre de répondre précisément aux questions des familles, relatives à l'organisation et au fonctionnement des accueils, indique les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre ainsi que le choix de l'action pédagogique proposée par l'équipe.

Les services périscolaires et extrascolaires sont des modes d'accueil éducatif pour les enfants proposés à titre facultatif. Ils complètent les projets scolaires offrant une continuité éducative. Ils s'articulent autour de quatre axes principaux : complémentarité éducative, inclusion et accessibilité, inscription territoriale, diversité et qualité des activités.

Les objectifs incluent la mise à disposition des moyens nécessaires, les choix pédagogiques adaptés, et le suivi-évaluation des activités. Les directeurs, animateurs, et parents sont des acteurs clés dans cette démarche éducative, assurant un environnement enrichissant et inclusif pour les enfants.

Ville de Troyes



La ville de TROYES, est au cœur de la Champagne Méridionale, située dans le département de l'Aube, à seulement 1h30 de Paris, se trouve au carrefour de plusieurs axes routiers et autoroutiers. Avec ses 62 782 habitants, sur une superficie de 13 km², elle est le centre de la communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole, qui compte 175 193 habitants. (Chiffres INSEE 2021).

Troyes offre un cadre de vie dynamique et exceptionnel à 160 km de la capitale, avec des perspectives de développement économique prometteuses. La ville se distingue par son riche patrimoine industriel, naturel, muséal, ainsi que par son art de vivre et son héritage civil et religieux. Ces atouts attirent chaque année de nombreux touristes.

Secteur Vassaules

Présentation du territoire

Le secteur Vassaules-Tauxelles est situé au nord-est de la ville de Troyes, dans le département de l'Aube. Il s'agit d'un quartier à dominante résidentielle regroupant environ 3 700 habitants. Sa densité de population est relativement importante avec près de 3 000 habitants au km².

Le quartier bénéficie d'une situation géographique favorable grâce à la proximité du centre-ville ainsi que de nombreux équipements publics, éducatifs, sportifs et commerciaux facilitant la vie quotidienne des familles. Plusieurs commerces de proximité, établissements scolaires et espaces de loisirs sont accessibles aux habitants.

Caractéristiques de la population:

La population du secteur est relativement diversifiée. Les enfants et les jeunes représentent une part importante des habitants, avec près de 20 % de la population âgée de moins de 15 ans.

Le quartier présente également une proportion significative de familles avec enfants ainsi qu'un nombre conséquent de familles monoparentales.

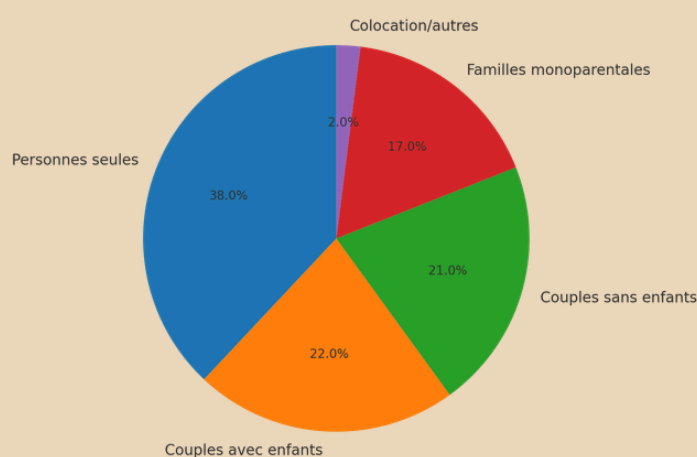
Le tissu social est marqué par une mixité de situations familiales et socio-économiques.

Les catégories socio-professionnelles les plus représentées sont les employés et les ouvriers.

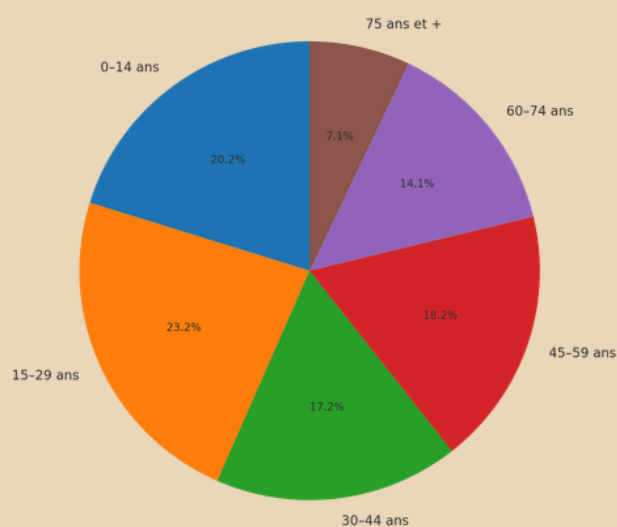
Le revenu moyen des habitants reste inférieur à la moyenne nationale et le taux de chômage est plus élevé que celui observé au niveau national.

Ces éléments peuvent parfois générer des inégalités d'accès aux loisirs, à la culture ou aux activités extrascolaires, renforçant ainsi le rôle éducatif et social de l'accueil de loisirs.

Composition des ménages – Quartier des Vassaules



Répartition par âge – Quartier des Vassaules



Ressources et atouts du secteur

Le quartier dispose de nombreux atouts favorisant la mise en œuvre d'actions éducatives :

- Présence d'établissements scolaires et extrascolaire de proximité.
- Équipements sportifs et culturels accessibles (cosec des Vassaules, salle multi-activités Marie-Fautsch ...)
- Espaces extérieurs favorisant les activités de découverte et de plein air (Parc des vassaules...)
- Réseau associatif et partenaires locaux mobilisables.
- Dynamique de quartier favorisant les actions de proximité et le développement du lien social.

Ces ressources permettent le développement de partenariats éducatifs, d'actions inscrites dans la continuité éducative (école – famille – loisirs), de projets favorisant l'implication des familles et des enfants dans la vie locale mais constituent également un support important pour développer des projets favorisant l'ouverture culturelle, la citoyenneté et la découverte de l'environnement proche.

Plan du quartier des **Vassaules**



Accueil de loisirs Louis Dumont 3-6 ans
Accueil de loisirs des Vassaules 6-12 ans



Le service départemental d'incendie
et de secours de l'Aube



Parc de Vassaules + Cité administrative



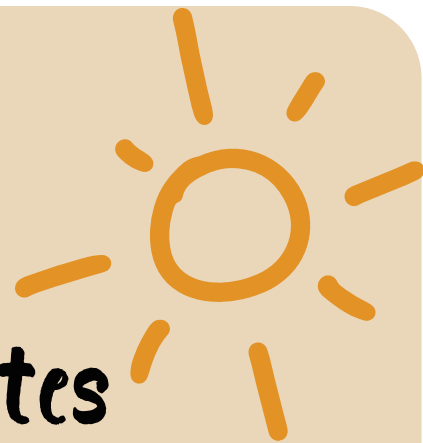
La sécurité sociale



Salle Multi activités Marie Louise Fautsch



Le stade des Tauxelles



Présentation des sites accueillant les enfants âgés de 3 à 6 ans

Caractéristiques public



Accueils pour les enfants de 3 à 6 ans lors des temps périscolaires (hors mercredis)



Maternelle Louis Dumont
135 rue étienne pédrón
03 25 80 06 01

Maternelle De LETIN
112 rue Boucherat
03 25 82 57 31



Maternelle Diderot
12 rue Diderot
03 25 73 45 07

Accueil de Loisirs Louis Dumont



135 rue Etienne Pédron
Capacité de 80 places
Accueil des enfants
de 3 à 6 ans



Journée complète sans repas

accueil des enfants de 7h30 à 12h et de
13h30 à 18h15

Journée complète avec repas

accueil des enfants de 7h30 à 18h15

Bâtiment Al

- un bureau (direction)
- 2 salles d'activités
- 1 salle de motricité (mutualisée)
- 1 cuisine
- des sanitaires enfants et adultes
- 1 cour

La structure se situe dans
l'enceinte de l'école Louis
Dumont.

Le site est mutualisé et
se compose de 2
bâtiments

Bâtiment école

- 1 dortoir
- des sanitaires enfants et adultes
- 1 hall avec porte - manteaux
- 1 cour
-

Le public 3/6ans

BESOINS SOCIAUX

- Âges d'entrée à l'école maternelle
- Apprentissage de la vie en collectivité
- Début de l'apprentissage de l'autonomie
 - Fin de l'âge du « non »
 - Possessif/peu prêteur, égocentrisme
- Jeux d'imitation et ou d'identification
- Parle mais n'écoute pas
- Ne veut pas perdre

BESOINS INTELLECTUELS

- Curiosité
- Concentration de courte durée
- Mémoire importante
- Âge du « pourquoi »
 - Imagination
 - Observation
- Pas de notion du temps
- Identification du parent du même sexe
- À partir de 5 ans : aime se faire peur



BESOINS AFFECTIFS

- Grande sensibilité
- Besoin de sécurité/réconfort
- Rôle prépondérant des parents
 - Importance du doudou
 - Importance de rituels
 - Complexe d'Œdipe

BESOINS BIOLOGIQUES

- Alimentation diversifiée
- Hygiène corporelle
 - Apprentissage de la vie sociale, politesse, loi, morale

BESOINS PHYSIQUES

- Besoin de repères concrets (espace – temps)
- Besoin de temps de repos
- Importance de la vie quotidienne (repas, repos, toilette...)
 - Faible notion du danger
 - Capacités physiques variables
 - Découverte du corps (peu conscience des sensations de chaud et froid)

Présentation des sites accueillant les enfants âgés de 6 à 12ans

Caractéristiques public



Accueils pour les enfants de 6 à 12 ans lors des temps périscolaires (hors mercredis)



Elémentaire Tauxelles
47-48 rue étienne pédron
03 25 80 61 19

Elémentaire De Letin
11 rue Boucherat
03 25 80 59 38



Elémentaire Diderot
10, rue Diderot
03 25 73 21 24 / 03 25 73 07 28



Accueil de Loisirs Vassaules



6 rue des Vassaules
Capacité de 60 places
Accueil des enfants
de 6 à 12 ans



Journée complète sans repas

accueil des enfants de 7h30 à 12h et de
13h30 à 18h15

Journée complète avec repas

accueil des enfants de 7h30 à 18h15

Au rez de chaussée

- un bureau
- une grande salle
- d'activité,
- une salle d'activité
- créative
- une salle "cocoon"
- une réserve pour le
- matériel pédagogique
- une cuisine avec point d'eau
- des sanitaires enfants
- et adultes

L'Accueil de Loisirs se
situe dans le secteur
Nord-est de la ville.
La ligne N°3 de la TCAT
dispose d'un arrêt proche
sur l'axe pénétrant
Chomedey-Vanier.

A l'étage

- une salle d'activités
- une salle de « danse »
avec parquet et miroir
aux murs
- une salle de jeux
- un ascenseur
- un espace bibliothèque

Le public 6-9 ans



BESOINS SOCIAUX

- Âge de l'école primaire
- Besoin de prendre des responsabilités à hauteur de ses capacités
 - Besoin de faire seul
- Besoin de construire ensemble
- Importance de la vie de groupe
- Notion de partage plus développée pour se faire des amis
- Besoin de justice et d'équité



BESOINS INTELLECTUELS

- Sait lire et écrire (à la fin du CP)
- Curiosité, besoin d'explications, de savoir, de comprendre
 - Début de l'esprit critique
- Acquisition de la notion du temps et de l'espace
- Imaginaire très présent (âge des héros), intérêt pour les fabulations
- Âge du « comment »



BESOINS AFFECTIFS

- Besoin d'affection
- Besoin de confiance
- Besoin de sécurité
- Les parents ne sont plus la seule référence (animateurs, instituteurs, copains)
- Besoin de s'identifier à des modèles



BESOINS BIOLOGIQUES

- Alimentation diversifiée
- Hygiène corporelle
 - Apprentissage de la vie sociale, politesse, loi, morale



BESOINS PHYSIQUES

- Différenciation fille/garçon
- Besoin de se dépenser et récupération rapide
- Bonne maîtrise corporelle
 - Besoin de variété
- Respect de la pudeur
- Besoin de se confronter aux autres

Le public 10-13 ans



BESOINS SOCIAUX

- Âge du collège
- Apparition de la bande de copains
- Importance croissante de la vie sociale
- Besoin d'appartenance à un groupe tout en gardant sa personnalité
- Présence d'un(e) confident(e)/meilleur(e) ami(e) du même sexe
- Besoins d'identification (idoles)
 - Besoin de valorisation
 - Esprit de compétition
- Rejet de certains enfants (différences physiques...)
- Besoin d'équité et de justice



BESOINS INTELLECTUELS

- Conquête et maîtrise des techniques
- Intérêt pour les créations élaborées
 - Maturation plus avancée chez les filles
 - Esprit d'équipe et de compétition
- Réflexion et raisonnement critiques



BESOINS AFFECTIFS

- Affirmation de la personnalité
- Détachement du milieu familial
 - Début de l'opposition aux parents
 - Nécessité d'évoluer dans un cadre sécurisant
- Besoin croissant d'autonomie
 - Début des flirts
 - Émotivité affective
 - Variation d'humeur



BESOINS BIOLOGIQUES

- Alimentation diversifiée
- Hygiène corporelle
- Apprentissage de la vie sociale, politesse, loi, morale



BESOINS PHYSIQUES

- Début de la puberté
- Début des transformations physiques
- Croissance et fatigabilité variables selon les jeunes
- Corps maladroit et manque d'assurance
- Besoin de dépense physique et désir de se dépasser



Objectifs de direction

Des actions éducatives au service de la cohérence et de la visibilité des différents dispositifs

Nous souhaitons nous inscrire dans une démarche éducative globale visant à accompagner chaque enfant de manière cohérente tout au long de son parcours au sein des différents dispositifs du territoire. Cette ambition repose sur un travail partenarial fort entre les équipes d'animation, les familles, les établissements scolaires et les différents acteurs éducatifs.

Afin de répondre à cet enjeu, notre action s'articule autour de deux axes complémentaires. Le premier concerne la continuité éducative, indispensable pour garantir à l'enfant des repères stables, des pratiques harmonisées et un accompagnement adapté entre les différents temps de vie. Le second vise à renforcer le rayonnement des dispositifs périscolaires et extrascolaires afin de valoriser les projets menés, favoriser l'implication des familles et développer la visibilité des actions éducatives sur le territoire.

À travers ces orientations, nous souhaitons construire un environnement éducatif cohérent, bienveillant et ouvert, où chaque enfant, chaque famille et chaque partenaire trouve pleinement sa place. Les objectifs définis ci-après constituent le cadre de référence qui guidera l'ensemble des actions menées au cours de l'année et permettront d'évaluer leur impact auprès des publics accueillis.

- Axe "Continuité éducative" :

Les dispositifs péri et extrascolaire s'inscrivent dans une démarche de continuité éducative visant à assurer une cohérence entre les différents temps de vie de l'enfant. Cette dynamique repose sur la collaboration entre les familles, l'école, les structures du territoire et les équipes d'animation afin de garantir un accompagnement harmonieux et sécurisant pour chaque enfant.

- Axe "Rayonnement des dispositifs" :

Les dispositifs péri et extrascolaire souhaitent renforcer la visibilité de ses actions éducatives en valorisant les projets menés par les enfants et les équipes. Cette démarche favorise la reconnaissance du travail accompli, l'implication des familles et le développement du partenariat avec les acteurs du territoire.

Axe du projet	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Actions / Moyens mis en œuvre
Continuité éducative	Assurer une cohérence éducative entre les différents temps de vie de l'enfant et les partenaires éducatifs du territoire.	Favoriser les transitions entre les structures et accompagner les changements de repères des enfants.	Mise en place d'un trombinoscope commun, organisation de rencontres entre accueils de loisirs, projets intergénérationnels et temps de découverte des différents lieux.
		Renforcer la place et l'implication des familles dans la vie des structures.	Organisation de portes ouvertes, expositions, temps festifs, soirées thématiques et création d'outils de communication favorisant les échanges avec les familles.
		Développer les liens avec les établissements scolaires afin de favoriser une complémentarité éducative.	Rencontres annuelles entre directions, projets pédagogiques partagés, échanges sur les thématiques, sorties et événements communs.
		Harmoniser les pratiques éducatives entre les temps périscolaires et extrascolaires.	Temps de concertation communs, équipes d'animation intervenant sur plusieurs dispositifs, outils pédagogiques partagés et programmation de thématiques communes.
Rayonnement des dispositifs périscolaires et extrascolaires	Valoriser l'action éducative menée sur le territoire et renforcer la visibilité des différents dispositifs auprès des familles et partenaires.	Permettre aux familles et aux enfants d'identifier les acteurs éducatifs et les services proposés.	Création d'outils de présentation des équipes, interventions dans les différents dispositifs, organisation de portes ouvertes et de temps conviviaux associant familles et professionnels.
		Mettre en valeur les projets réalisés par les enfants et les équipes d'animation.	Expositions, gazettes, supports numériques, productions d'enfants, valorisation des actions sur les outils de communication internes et externes.
		Développer la communication et la diffusion des projets auprès des familles et partenaires.	Utilisation des outils numériques (ENT, supports de communication), affichages, expositions et temps de restitution des projets.

Evaluation

Axe du projet	Critères d'évaluation (ce que l'on observe)	Indicateurs concrets	Modalités / Outils d'évaluation
Continuité éducative	Les liens entre les différents dispositifs sont renforcés.	Nombre de rencontres organisées entre structures. Participation des enfants aux temps de passerelle.	Bilans de réunions, calendrier des actions, comptes-rendus.
	Les enfants identifient les différents lieux et professionnels du secteur.	Les enfants connaissent les équipes et les différents accueils. Diminution des appréhensions lors des changements de structure.	Observations des équipes, échanges avec les enfants.
	Les familles participent davantage à la vie des structures.	Taux de participation aux événements, portes ouvertes, expositions et soirées.	Feuilles de présence, comptage des participants, questionnaires de satisfaction.
	La communication avec les familles est régulière et efficace.	Retours positifs des familles, utilisation des outils de communication.	Questionnaires familles, cahier de liaison, statistiques ENT.
	Les relations avec l'Éducation nationale sont développées.	Nombre de rencontres organisées avec les écoles. Réalisation de projets communs.	Comptes-rendus de réunions, suivi des projets.
	Les pratiques éducatives sont harmonisées entre les différents temps de l'enfant.	Existence d'outils communs, de projets communs et de temps de concertation.	Analyse des outils, bilans d'équipe, observations de terrain.
Rayonnement des dispositifs périscolaires et extrascolaires	Les familles connaissent mieux les actions menées par les structures.	Augmentation de la participation aux manifestations. Retours positifs des familles.	Questionnaires de satisfaction, échanges informels, taux de fréquentation.
	Les projets des enfants sont valorisés auprès des familles et partenaires.	Nombre d'expositions, gazettes, affichages ou restitutions réalisées.	Inventaire des supports de valorisation, bilan annuel.
	Les équipes et leurs missions sont identifiées par les familles.	Les familles savent vers qui se tourner selon leurs besoins.	Enquêtes familles, échanges lors des temps d'accueil.
	Les outils de communication sont utilisés et consultés.	Fréquentation de l'ENT, consultation des affichages, lecture des gazettes.	Statistiques ENT, retours des familles, observations.
	Les partenariats et la visibilité des structures sur le territoire sont renforcés.	Participation à des événements locaux, collaborations avec d'autres acteurs.	Bilan annuel des partenariats, comptes-rendus de projets.

Objectifs pédagogiques

3-6ans

L'accueil de loisirs a pour mission d'accompagner chaque enfant dans ses découvertes, ses apprentissages et sa construction en tant qu'individu, tout en respectant son rythme, ses besoins et sa singularité.

Dans la continuité du projet de direction et en complémentarité avec les familles et les partenaires éducatifs du territoire, l'équipe d'animation s'engage à proposer un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant permettant à chaque enfant de grandir, de s'épanouir et de devenir acteur de ses expériences.

Pour répondre à ces ambitions, notre projet pédagogique s'articule autour de trois enjeux éducatifs majeurs :

- Développer l'autonomie de l'enfant afin de lui permettre de gagner progressivement en confiance et en capacités d'agir.
- Favoriser le vivre ensemble pour apprendre à respecter les autres, coopérer et trouver sa place au sein d'un collectif.
- Sensibiliser les enfants au développement durable afin de les amener à comprendre leur environnement et à adopter des comportements respectueux de celui-ci.

Finalités éducatives

- L'autonomie permet à l'enfant de développer sa confiance en lui, sa capacité à faire des choix et à agir progressivement sans l'aide constante de l'adulte.
- Le vivre ensemble favorise l'apprentissage du respect, de la coopération et de la citoyenneté dès le plus jeune âge, tout en contribuant au bien-être de chacun au sein du groupe.
- Le développement durable sensibilise l'enfant à la richesse de son environnement et lui permet d'acquérir des habitudes responsables qui participeront à la construction du citoyen de demain.

Enjeux éducatifs	Objectifs pédagogiques	Objectifs opérationnels	Moyens et actions envisagés
Autonomie	Accompagner l'enfant vers une autonomie progressive adaptée à son âge et à ses capacités.	Permettre à l'enfant de faire des choix et de devenir acteur de sa journée.	Participation à l'élaboration des plannings de l'après midi pour les plus grands.
		Développer les gestes du quotidien.	Habillage, rangement, gestion de ses affaires personnelles, participation aux temps de repas et de goûter.
		Renforcer la confiance en soi et le sentiment de compétence.	Valorisation des réussites, encouragements, adaptation des activités aux capacités de chacun.
Vivre ensemble	Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité dans le respect de chacun.	Développer les compétences sociales et relationnelles.	Jeux coopératifs, projets collectifs, activités favorisant l'entraide et le partage.
		Apprendre à exprimer ses émotions et à respecter celles des autres.	Temps de parole, outils de gestion des émotions, lectures et jeux autour des émotions.
		Construire des règles de vie comprises et partagées.	Élaboration collective des règles, affichages adaptés aux enfants, rappels réguliers.
Développement durable	Sensibiliser les enfants à leur environnement et aux gestes écoresponsables.	Découvrir la nature et le monde vivant.	Sorties nature, jardinage, observation de la faune et de la flore, activités sensorielles.
		Adopter des gestes simples favorables à l'environnement.	Tri des déchets, économie d'eau et d'énergie, réutilisation de matériaux dans les activités.
		Développer une attitude de respect envers son environnement.	Projets autour de la protection de la nature, défis écocitoyens, participation à des actions de nettoyage ou d'embellissement (projet jardin)

Evaluation

Enjeu éducatif	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation	Indicateurs observables	Modalités et outils d'évaluation
Autonomie	Permettre à l'enfant de faire des choix et devenir acteur de sa journée.	Les enfants participent à la création des plannings	Les enfants expriment leurs envies, choisissent une activité, prennent des initiatives.	Observations des animateurs, réunions d'équipe, échanges avec les enfants.
	Développer les gestes du quotidien.	Les enfants réalisent davantage d'actions seuls.	Habillage, rangement, lavage des mains, gestion de leurs affaires personnelles.	Grilles d'observation, bilans d'équipe.
	Renforcer la confiance en soi.	Les enfants osent essayer et persévérer.	Participation aux activités, prise de parole, essais sans crainte de l'échec.	Observations quotidiennes, retours des familles et de l'équipe.
Vivre ensemble	Développer les compétences sociales.	Les interactions positives augmentent au sein du groupe.	Entraide, coopération, partage spontané entre enfants.	Observations des animateurs, bilans d'activités.
	Apprendre à exprimer ses émotions et respecter celles des autres.	Les enfants identifient et verbalisent davantage leurs émotions.	Utilisation d'un vocabulaire émotionnel, recours aux outils mis en place.	Temps de parole, outils de gestion des émotions, observations.
	Construire des règles de vie partagées.	Les règles sont comprises et respectées.	Diminution des conflits récurrents, respect du matériel et des autres.	Observations, bilans d'équipe, échanges avec les enfants.
Développement durable	Découvrir la nature et le monde vivant.	Les enfants manifestent de la curiosité pour leur environnement.	Participation aux activités nature, observations, questionnements.	Bilans d'activités, observations des animateurs.
	Adopter des gestes écoresponsables.	Les gestes écocitoyens sont intégrés au quotidien.	Tri des déchets, économies d'eau, respect des espaces.	Observation des comportements quotidiens.
	Développer une attitude respectueuse de l'environnement.	Les enfants prennent soin de leur environnement.	Respect du matériel, des espaces naturels et du jardin pédagogique.	Observations, projets menés, échanges avec les enfants.

Les méthodes pédagogiques

Afin de répondre aux objectifs éducatifs définis dans le présent projet pédagogique, l'équipe d'animation s'appuie sur des méthodes favorisant l'épanouissement, la participation et le développement global de l'enfant.

L'enfant est considéré comme acteur de ses découvertes et de ses apprentissages.

L'animateur adopte une posture d'accompagnateur qui encourage, sécurise et valorise les initiatives de chacun tout en respectant le rythme de développement propre à chaque enfant.

Apprendre par le jeu

Le jeu constitue le principal vecteur d'apprentissage chez le jeune enfant. Il permet d'expérimenter, d'imaginer, de communiquer, de coopérer et de développer de nombreuses compétences tout en prenant du plaisir.

L'équipe veille à proposer :

- des jeux libres favorisant l'imagination et la créativité ;
- des jeux symboliques (marchande, dinette, déguisements, construction...) ;
- des jeux coopératifs encourageant l'entraide et la solidarité ;
- des jeux moteurs favorisant le développement physique et la confiance en soi.

Favoriser l'expérimentation et la manipulation

Les enfants apprennent avant tout en faisant. Les activités proposées privilégient donc les expériences concrètes, les manipulations et les découvertes sensorielles.

L'animateur encourage l'enfant à :

- tester ;
- observer ;
- se questionner ;
- recommencer ;
- trouver ses propres solutions.

L'erreur est considérée comme une étape normale du processus d'apprentissage.

Encourager l'autonomie progressive

L'équipe accompagne chaque enfant vers davantage d'autonomie en lui laissant la possibilité d'agir par lui-même dans les actes du quotidien.

L'adulte :

- aménage un environnement accessible et sécurisant ;
- laisse le temps nécessaire à l'enfant pour réaliser seul certaines actions ;
- valorise les initiatives ;
- adapte son accompagnement aux capacités de chacun.

L'objectif n'est pas de faire à la place de l'enfant mais de lui permettre de réussir par lui-même.

Favoriser les interactions et la coopération

Les situations de vie collective sont utilisées comme supports d'apprentissage du vivre ensemble.

Les animateurs mettent en place :

- des projets collectifs ;
- des jeux coopératifs ;
- des activités nécessitant l'entraide ;
- des temps d'échange et de discussion adaptés à l'âge des enfants.

Ces démarches permettent aux enfants d'apprendre à écouter, partager, respecter les autres et résoudre les petits conflits de manière constructive.

Accompagner le développement des compétences psychosociales

L'équipe porte une attention particulière au développement :

- de l'estime de soi ;
- de la confiance en soi ;
- de l'expression des émotions ;
- de l'empathie ;
- de la communication.

Des outils adaptés (albums jeunesse, jeux, rituels, temps de parole, météo des émotions) sont utilisés régulièrement pour accompagner les enfants dans l'identification et l'expression de leurs ressentis.

Une pédagogie du « Tous dehors »

Nous faisons le choix de considérer les espaces extérieurs comme de véritables lieux d'apprentissage, de découverte et d'épanouissement.

Ainsi, nous privilégions :

- Une présence quotidienne à l'extérieur, quelles que soient les saisons, dans le respect de la sécurité et du confort des enfants.
- L'exploration libre de l'environnement naturel.
- Les activités de découverte de la faune, de la flore et des phénomènes naturels.
- Les jeux moteurs favorisant le développement physique et sensoriel.
- L'utilisation d'éléments naturels comme supports de jeu et de création.

La nature devient alors un terrain d'expériences riches qui stimule la curiosité, l'imaginaire, l'autonomie et le bien-être des enfants.

Une posture professionnelle bienveillante

L'ensemble de l'équipe s'engage à :

- respecter le rythme de chaque enfant ;
- valoriser les réussites plutôt que les erreurs ;
- garantir un cadre sécurisant et rassurant ;
- favoriser une communication positive ;
- accueillir chaque enfant dans sa singularité.

Cette posture contribue à créer un climat de confiance indispensable aux apprentissages, au bien-être et à l'épanouissement de tous.



6-12ans

Une année autour des 5 sens

La thématique annuelle « Une année autour des 5 sens » constitue un fil conducteur permettant de donner une cohérence aux activités proposées tout au long de l'année, tout en répondant aux besoins et au développement des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Une thématique au service des objectifs du projet pédagogique

Le choix de cette thématique s'inscrit directement dans les objectifs pédagogiques de l'accueil de loisirs : développer l'autonomie, favoriser l'engagement et la participation des enfants, et favoriser le vivre-ensemble et la coopération.

Les cinq sens constituent un support concret, ludique et transversal permettant aux enfants d'expérimenter, de découvrir, de créer, de s'exprimer et de coopérer. La diversité des activités proposées (expression, activités manuelles, sportives, scientifiques, culinaires, sensorielles ou encore grands jeux) multipliera les occasions pour chaque enfant de trouver sa manière de participer, en fonction de son âge, de ses capacités, de ses envies et de son rythme.

La thématique permettra également de construire une progression adaptée aux différentes tranches d'âge. Pour les 6/7 ans, qui sont encore dans une phase importante de découverte et de transition vers davantage d'autonomie, les activités privilégieront la manipulation, l'expérimentation et l'expression par le jeu. Pour les 8/12 ans, elles pourront davantage s'appuyer sur la réflexion, la créativité, la prise d'initiative et la construction de projets collectifs. Ainsi, un même thème pourra être abordé de manière différente selon l'âge et le niveau d'autonomie des enfants.

La thématique annuelle ne constitue donc pas uniquement un thème d'animation, mais un support permettant d'accompagner l'enfant dans son développement et de donner du sens aux différentes expériences vécues au sein de l'accueil de loisirs.

Une progression sur l'ensemble de l'année

L'année sera organisée autour des cinq sens, avec une progression au fil des périodes :

1. Période 1 : le toucher
2. Période 2 : le goût
3. Période 3 : l'odorat
4. Période 4 : l'ouïe
5. Période 5 : la vue

Chaque période permettra d'explorer un sens à travers des activités variées et adaptées aux différentes tranches d'âge. Les enfants pourront ainsi progressivement construire une représentation plus globale de leurs cinq sens et faire des liens entre les différentes découvertes.

Cette organisation permettra également de maintenir une continuité pédagogique sur l'ensemble de l'année. Les enfants retrouveront un fil conducteur d'une période à l'autre, pourront réinvestir leurs connaissances et leurs expériences et conserver des traces de leur parcours. Les animateurs disposeront quant à eux d'un cadre pédagogique commun permettant de construire leurs activités dans une démarche cohérente, tout en conservant une liberté dans le choix des supports et des méthodes.

Cette continuité ne se limitera pas aux mercredis. Un projet pédagogique spécifique sera élaboré pour chacune des périodes de vacances scolaires, en lien avec les objectifs du projet pédagogique et, lorsque cela est pertinent, avec la thématique annuelle. Ces projets permettront d'approfondir certaines notions, de proposer des expériences différentes et de construire des temps forts adaptés à chaque période de vacances. Ainsi, les mercredis et les vacances s'inscriront dans une même dynamique éducative, tout en conservant leurs propres projets et leurs propres identités.

Les cinq sens comme support du vivre-ensemble

La découverte des cinq sens permettra également d'aborder des notions qui dépassent la simple exploration sensorielle.

Le toucher, par exemple, pourra être l'occasion de sensibiliser les enfants au consentement et au respect de l'intégrité corporelle. À travers des jeux et des mises en situation adaptés à leur âge, les enfants pourront apprendre qu'un contact physique doit pouvoir être accepté ou refusé, que chacun a le droit de poser ses limites et que le « non » de l'autre doit être respecté. Cette approche permettra de travailler des compétences essentielles au vivre-ensemble : écouter, demander, respecter, exprimer ses émotions et prendre en compte celles des autres.

La thématique constituera également un support pour sensibiliser les enfants au handicap et à la diversité des expériences sensorielles. Certaines activités pourront les amener à réfléchir aux difficultés que peut représenter la perte ou l'altération d'un sens, ainsi qu'aux adaptations nécessaires pour permettre à chacun de participer.

Il ne s'agira pas de « jouer au handicap », mais de permettre aux enfants de comprendre que certaines personnes vivent quotidiennement avec une perception différente de leur environnement. Les activités pourront ainsi faire émerger une réflexion autour de l'accessibilité, de l'adaptation et de l'entraide.

Ces expériences contribueront à changer le regard porté sur la différence, à développer l'empathie et à comprendre que chacun possède des capacités, des besoins et des façons de percevoir le monde qui lui sont propres. Elles pourront également faire écho aux situations d'inclusion rencontrées au sein de l'accueil de loisirs et renforcer une culture collective de l'entraide et de l'adaptation.

Une continuité qui se construit avec les enfants

La continuité pédagogique pourra être matérialisée par des réalisations évolutives, des projets collectifs, des expériences, des expositions ou encore des temps de valorisation avec les familles.

Les enfants pourront ainsi être acteurs d'un projet collectif qui se construit sur plusieurs mois, tout en étant régulièrement amenés à faire des choix, proposer des idées, prendre des responsabilités et participer à la réalisation des projets.

Cette démarche permettra de favoriser progressivement leur autonomie et leur engagement, tout en renforçant le sentiment d'appartenance au groupe et à l'accueil de loisirs.

Ainsi, « Une année autour des 5 sens » constitue un cadre commun permettant de donner du sens aux activités, de favoriser la continuité entre les différents temps d'accueil et d'accompagner chaque enfant dans son développement, tout en permettant à l'équipe d'animation de construire une démarche éducative cohérente, progressive et adaptée aux enfants de 6 à 12 ans.

Objectif Général 1 : Favoriser le vivre ensemble et l'inclusion

Objectifs opérationnels	Moyens
Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe.	Mise en place de jeux de connaissance (de soi et des autres) et de cohésion . Organisation de temps collectifs et individuels favorisant la rencontre et les échanges entre enfants.
Favoriser l'expression de soi et l'écoute des autres	Mise en place de temps de parole (temps calmes, « conseils d'enfants », bilans d'activités). Utilisation d'outils d'expression (dessins, jeux coopératifs, débats).
Sensibiliser les enfants à l'empathie et au respect des différences.	Activités et discussions sur les thèmes de la différence, du respect, de la représentation de ce que l'autre ressent. Accompagnement éducatif dans les situations du quotidien.
Encourager la coopération, l'entraide et la solidarité entre les enfants.	Organisation de jeux coopératifs, projets collectifs, activités en petits groupes favorisant l'entraide.
Favoriser la mixité et les échanges entre différentes tranches d'âge.	Mise en place d'activités inter-âges, temps communs, tutorat ou parrainage entre enfants.

Objectif Général 2 : Accompagner le développement et l'épanouissement de l'enfant

Objectifs opérationnels	Moyens
Proposer un environnement sécurisant et adapté au développement de l'enfant.	Aménagement des espaces adaptés aux âges et aux besoins des enfants. Mise en place de repères dans la journée. Cadre éducatif clair et sécurisant.
Respecter les rythmes et les phases de développement de chacun (faire avec, faire faire, laisser faire).	Alternance de temps calmes et dynamiques. Possibilité de temps de repos. Adaptation du rythme des activités.
Apprendre aux enfants à comprendre et respecter les règles de vie collective.	Élaboration de règles de vie avec les enfants. Rappels réguliers et accompagnement éducatif dans leur application.
Développer l'autonomie et le pouvoir d'agir des enfants dans leur quotidien.	Participation des enfants aux temps de vie quotidienne (rangement, organisation des espaces). Choix d'activités possibles.
Encourager l'expression et la verbalisation des émotions.	Mise en place d'outils favorisant l'expression et la verbalisation des émotions. Accompagnement par l'équipe éducative dans les situations de conflit ou de frustration. Initiation à la communication non violente.
Développer les compétences sociales, émotionnelles et relationnelles.	Activités favorisant la coopération, les interactions et la gestion des conflits. Accompagnement éducatif dans les relations entre enfants.
Valoriser la créativité, l'imaginaire et la découverte de nouvelles activités.	Propositions d'activités variées (artistiques, culturelles, sportives, scientifiques). Mise à disposition de matériel favorisant la créativité et l'expérimentation.
Renforcer l'estime de soi en valorisant les réussites et les initiatives.	Valorisation des réussites et des initiatives des enfants. Encouragements et accompagnement bienveillant de l'équipe éducative.

Objectif Général 3 : Favoriser la participation des enfants et l'ouverture de l'accueil de loisirs sur son environnement

Objectifs opérationnels	Moyens
Encourager l'implication et la participation des enfants dans la vie de la structure.	Mise en place de conseils d'enfants, temps d'échanges réguliers, recueil des idées et souhaits des enfants.
Mettre en place des espaces d'expression et de dialogue permettant aux enfants de donner leur avis et d'entendre celui des autres.	Organisation de temps de bilans d'activités, discussions collectives, mise en place d'outils d'expression (boîte à idées, temps de parole, fresque).
Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs et de leurs projets.	Participation des enfants au choix des activités et à la construction de projets. Adaptation des propositions en fonction de leurs souhaits et initiatives.
Favoriser la découverte de l'environnement proche et des ressources du territoire.	Organisation de sorties locales et découverte des équipements et ressources du territoire.
Développer des partenariats avec les acteurs éducatifs, culturels et associatifs locaux.	Mise en place de projets ou d'actions en collaboration avec les structures locales (associations, équipements culturels, structures éducatives).
Valoriser les actions menées par l'accueil de loisirs et contribuer à son rayonnement sur le territoire.	Communication auprès des familles et partenaires (affichage, temps de restitution, participation à des événements locaux).

Evaluation

L'évaluation du projet pédagogique s'appuiera sur des critères observables définis pour chaque objectif opérationnel. Elle sera menée tout au long de l'année à travers les observations de terrain, les échanges en équipe, les retours des enfants, des familles et des partenaires. Les indicateurs recueillis permettront d'ajuster les actions mises en œuvre afin de garantir la cohérence entre les intentions éducatives et les pratiques développées au sein de l'accueil de loisirs.

Objectif Général 1 : Favoriser le vivre ensemble et l'inclusion				
Objectif opérationnel	Critère	Indicateur	Moyens d'évaluation	Fréquence
Permettre à chaque enfant de trouver sa place au sein du groupe	Intégration des enfants dans la vie collective	90 % des enfants participent quotidiennement aux activités ; moins de 5 situations d'isolement	Observations des animateurs, bilans d'équipe	Hebdomadaire
Favoriser l'expression de soi et l'écoute des autres	Participation aux échanges	75 % des enfants prennent la parole au moins une fois par semaine lors des temps d'échange	Temps de parole, conseils d'enfants, observations	Hebdomadaire
Sensibiliser les enfants à l'empathie et au respect des différences	Respect mutuel entre les enfants	Moins de 2 situations de moqueries ou d'exclusion signalées par semaine	Fiches d'incidents, observations, échanges	Hebdomadaire
Encourager la coopération, l'entraide et la solidarité	Capacité à collaborer	Au moins 1 activité coopérative par semaine et 3 situations d'entraide observées par jour	Observations, bilans d'activités	Hebdomadaire
Favoriser la mixité et les échanges entre différentes tranches d'âge	Interactions inter-âges	Au moins 1 activité inter-âges organisée par semaine	Planning, observations	Hebdomadaire
Construire collectivement les règles de vie	Appropriation des règles	100 % des groupes participent à l'élaboration des règles ; diminution des rappels aux règles	Conseils d'enfants, observations	Début et fin de période

Objectif Général 2 : Accompagner le développement et l'épanouissement de l'enfant

Objectif opérationnel	Critère	Indicateur	Moyens d'évaluation	Fréquence
Proposer un environnement sécurisant et adapté	Bien-être et sécurité	Aucun accident lié à l'organisation ; moins de 3 incidents majeurs par semaine	Registre d'infirmier, bilans d'équipe	Hebdomadaire
Respecter les rythmes et les phases de développement	Prise en compte des besoins individuels	Un espace calme accessible quotidiennement et utilisé lorsque nécessaire	Observations, échanges avec les enfants	Hebdomadaire
Apprendre à comprendre et respecter les règles de vie collective	Respect du cadre collectif	Réduction progressive du nombre de rappels collectifs	Observations, bilans d'équipe	Hebdomadaire
Développer l'autonomie et le pouvoir d'agir	Autonomie dans la vie quotidienne	80 % des enfants participent spontanément au rangement et à l'organisation	Observations quotidiennes	Hebdomadaire
Favoriser l'autonomie progressive dans les choix	Capacité à faire des choix	Au moins 2 temps de choix proposés chaque semaine ; 80 % des enfants utilisent ces possibilités	Planning, observations	Hebdomadaire
Encourager l'expression et la verbalisation des émotions	Expression des ressentis	Au moins 1 temps dédié aux émotions par semaine	Temps de parole, observations	Hebdomadaire
Développer les compétences sociales, émotionnelles et relationnelles	Qualité des relations	Diminution des conflits récurrents au cours de l'été	Observations, fiches d'incidents	Mensuelle
Valoriser la créativité, l'imaginaire et la découverte	Implication dans les activités	Chaque enfant participe à au moins 3 types d'activités différentes durant l'été	Suivi des activités, observations	Fin de période
Renforcer l'estime de soi en valorisant les réussites et les initiatives	Confiance et prise d'initiative	50 % des enfants prennent une initiative personnelle durant la période	Observations, bilans d'animation	Mensuelle
Valoriser les réussites, les efforts et les progrès	Reconnaissance des progrès	Chaque enfant bénéficie d'au moins 1 retour positif individualisé par semaine	Observations, échanges animateurs/enfants	Hebdomadaire

Objectif Général 3 : Favoriser la participation des enfants et l'ouverture sur son environnement

Objectif opérationnel	Critère	Indicateur	Moyens d'évaluation	Fréquence
Encourager l'implication et la participation des enfants dans la vie de la structure	Participation à la vie de l'ALSH	1 conseil d'enfants par semaine et au moins 10 propositions recueillies sur la période	Comptes-rendus, observations	Hebdomadaire
Mettre en place des espaces d'expression et de dialogue	Utilisation des espaces d'expression	75 % des enfants participent au moins une fois sur la période	Temps de parole, boîte à idées	Mensuelle
Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs temps de loisirs	Participation aux décisions	30 % des activités ou animations sont issues des propositions d'enfants	Programmations, comptes-rendus	Mensuelle
Permettre aux enfants de s'engager dans des projets collectifs	Implication dans les projets	Au moins 2 projets collectifs menés jusqu'à leur aboutissement durant l'été	Suivi de projet, bilans	Fin de période
Favoriser la découverte de l'environnement proche	Ouverture sur le territoire	Au moins 1 sortie ou intervention extérieure par semaine	Planning, bilans d'activités	Hebdomadaire
Développer des partenariats avec les acteurs locaux	Qualité du réseau partenarial	Au moins 3 partenaires mobilisés durant l'été	Suivi partenarial	Fin de période
Valoriser les actions menées par l'accueil de loisirs	Visibilité des projets	1 restitution ou événement par mois ; communication régulière aux familles	Affichages, réseaux, retours familles	Mensuelle

L'équipe

La stabilité de l'équipe d'animation est un élément clé du projet pédagogique. Elle fournit un cadre sécurisant et cohérent pour les enfants.

La présence d'animateurs pendant les temps périscolaires et extrascolaires assure une continuité éducative réelle.

Les repères, les règles de vie et les habitudes demeurent les mêmes d'un moment à l'autre. Cette continuité crée un climat de confiance, essentiel pour le bien-être des enfants. Elle leur permet également de s'engager dans les activités proposées et de développer leur autonomie.

Pour les familles, cette stabilité renforce la confiance en facilitant la communication et la clarté du fonctionnement de la structure.

Et pour les animateurs, partager différents moments de vie de l'enfant améliore leur connaissance mutuelle, assure une cohérence dans les pratiques éducatives et renforce la dynamique d'équipe autour d'objectifs communs.

DIRECTEURS

Elabore et conduit avec l'équipe d'animation le **PROJET PEDAGOGIQUE**, en mobilisant les **MOYENS** adaptés

Assure la **GESTION PEDAGOGIQUE** (garant des orientations éducatives...)
TECHNIQUES (réglementation, sécurité...) et **ADMINISTRATIVE** (présences...)

ANIMER et GERER l'équipe d'animation

MOBILISE les principaux acteurs pour assurer une prise en compte de l'enfant accueilli dans sa globalité

L'INTERLOCUTRICE privilégiée des **FAMILLES** et veille aux conditions de rencontre avec elles afin de favoriser un échange de qualité



Elle garantit la sécurité physique et morale des enfants accueillis, met en oeuvre les projets du Service Enfance Jeunesse, veille au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion humaine, administrative, matérielle et financière.

ANIMATEURS

Assurer la **SECURITE** physique
et morale
des mineurs

Accompagner les mineurs dans la
REALISATION
de leurs projets

Participer à l'**ACCUEIL**,
à la communication et au
développement
des relations entre les différents
acteurs

Encadrer et **ANIMER**
la vie quotidienne et les
activités



Participer, au sein de l'équipe, à
la mise en oeuvre d'un **PROJET**
PEDAGOGIQUE en cohérence
avec le Projet Educatif dans le
respect du cadre réglementaire

L'encadrement de mineurs requiert une attention particulière et exige une posture professionnelle exemplaire. La notion d'encadrement recouvre toute situation conduisant à placer un groupe de mineurs sous la responsabilité d'un adulte qu'il s'agisse de surveillance, d'animation, d'activité pédagogique...

Ainsi, il est demandé à chacun d'être attentif et bienveillant, de garantir la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de :

- poser le cadre de chaque activité en expliquant les règles, lesquelles doivent être constantes, adaptées au moment et à l'objectif
- d'assurer en toutes circonstances une surveillance constante et active, impliquant notamment sa ponctualité, et de limiter l'utilisation du téléphone portable au seul usage professionnel.
- d'installer une communication respectueuse et positive avec les enfants, indispensable à la construction du dialogue.
- d'adopter un comportement respectueux et non-discriminant à l'égard de l'enfant y compris lorsqu'il se situe dans une posture de non-respect des règles ou de provocation.
- de proscrire toute familiarité de langage, gestuelle, relationnelle et, sauf situation d'urgence, veiller à ne jamais se trouver seul avec un enfant.
- de s'interdire et faire obstacle à toute forme de contrainte, menace ou intimidation.

Les conditions d'encadrement et de qualification des accueils collectifs de mineurs sont fixées par les articles R227-12 à 228 Code de l'Action Sociale et des Familles.

Fonctionnement

L'organisateur :

Service enfance jeunesse 1 place de la Tour 10000 Troyes 03.25.70.47.80

Les enfants sont accueillis dans les locaux scolaires, de loisirs ou/et dans des infrastructures municipales de proximité (salles de classe, d'activité, cours d'école, bibliothèque, médiathèque, conservatoire, parcs, cosec, piscines, gymnases).

L'accueil de loisirs, ainsi que les créneaux d'activités « Ma garderie avant et après l'école », « Mes découvertes » sont déclarés auprès de la DSDEN de l'Aube, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement aux Sports et à la Vie Associative.

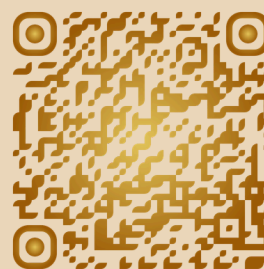
Périscolaire



Présentation
Périscolaire



Règlement
Périscolaire



Tarifs
Périscolaire

Accueil de loisirs



Règlement
Accueils de loisirs



Tarifs
Accueils de loisirs

MA JOURNÉE À L'ACCUEIL DE LOISIRS 3-6ANS

le matin

Temps
d'accueil



Je dis bonjour
et j'installe
mes affaires

Rituels
du matin



On discute, on
danse ...

Activités



Je teste, je crée, je
découvre

Temps libre



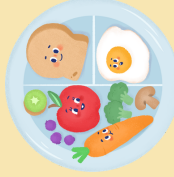
Je joue avec mes
camarades

Temps de retour au
calme



Je fais redescendre
l'excitation avant le
repas

Repas



Je goûte, je dis ce
que j'aime ou non

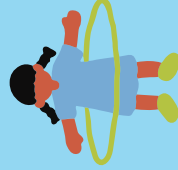
l'après-midi

Temps calme
ou sieste



Je me repose,
j'écoute une
histoire ...

Activités



Je bouge, je joue, je
crée ...

Temps libre



Je me détend, je
discute ou joue
avec les copains

Goûter



On goûte tous
ensemble

Rituels du soir



On fait le point sur
la journée, nos
émotions ...

Temps
d'accueil



Je dis au revoir aux
animateurs et aux
copains

Cette journée s'articule autour de « temps » qui donnent des repères à l'enfant et qui structurent sa journée .

L'équipe doit envisager la journée comme une progression pour lui donner du sens et non comme une succession d'activités.

L'Accueil de Loisirs est l'opportunité de partager une vie en collectivité en ayant du plaisir à vivre ensemble.

Temps d'accueils

Les temps d'accueil constituent un moment de transition essentiel entre la sphère familiale et la vie en collectivité.

Durant ces temps, les animateurs adoptent une posture professionnelle centrée sur la relation, la sécurité affective et l'accompagnement individualisé.

Le directeur, ou un animateur, par roulement accueille les parents, note les présents et les informe du déroulement de la journée ou/et prend en compte les informations transmises par ces derniers (fatigue, heure de départ, ...).

Rappel réglementaire:

Le départ : À l'exception des rendez-vous médicaux justifiés préalablement par écrit auprès du directeur de l'A.L., toute sortie est définitive.

L'identification des personnes qui viennent chercher un enfant doit être réalisée systématiquement (CNI ou équivalent) en adéquation avec les personnes mentionnées dans le dossier de l'enfant.

Afin de permettre le bon déroulement des activités tout en tenant compte du rythme de vie des familles, les départs échelonnés sont possibles le soir uniquement à partir de 17h.

Par mesure de sécurité, l'enfant, non autorisé à quitter seul l'A.L., est remis à son responsable légal exclusivement dans l'enceinte de la structure.

En aucun cas, les enfants ne peuvent être récupérés au cours d'une sortie, à la descente du bus ou dans la rue.

Temps d'activités

Les activités ne servent pas seulement à occuper le temps libre des enfants. Elles sont des outils pour apprendre, s'épanouir, socialiser et s'amuser, tout en accompagnant l'enfant dans son développement global.

Elles ont plusieurs fonctions éducatives, sociales et ludiques essentielles :

- Développement global

Les activités aident votre enfant à grandir : physiquement, intellectuellement, socialement et émotionnellement.

- Apprendre à vivre ensemble

Elles permettent à votre enfant de coopérer, partager et respecter les autres.

- Épanouissement et expression

Votre enfant peut exprimer sa créativité, sa curiosité et renforcer sa confiance en soi.

- S'amuser en toute sécurité

Les activités offrent un temps de jeu constructif et sécurisé.

Lors de la confection des plannings, l'équipe d'animation a décidé de n'inscrire que les activités phares de la journée. Les autres activités seront mises en place en fonction des besoins des enfants (fatigue...) tout en veillant à ce que les enfants puissent accéder aux 3 typologies dans la journée (créative, sportive, expression)

Repas

Le temps de cantine est un moment essentiel de la journée, à la fois sur le plan physiologique, éducatif et social. Il répond au besoin fondamental d'alimentation de l'enfant dans un cadre sécurisé, adapté à son âge.

Ce temps de repas favorise le développement de l'autonomie (se servir, utiliser des couverts, goûter de nouveaux aliments.) et la gestion des gestes du quotidien. Durant le repas, les enfants sont invités à communiquer sur leur degré d'appétit afin de réduire le gaspillage alimentaire.

Le temps de repas constitue un espace privilégié à l'apprentissage des règles de vie en collectivité (attendre son tour, respecter les autres, partager l'espace, être calme et respectueux).

Le repas se déroule dans une ambiance bienveillante et rassurante, favorisant la socialisation et les échanges entre les enfants et les animateurs.

La restauration collective est gérée par la collectivité et préparée par le prestataire Sodexo. Les menus sont affichés à l'Accueil de Loisirs et sur le portail famille.troyes.fr.*

L'équipe proposera aussi des repas hors de la cantine, type « pique-niques et repas randonnées », permettant de s'affranchir des contraintes horaires et d'intégrer les repas dans l'imaginaire de la journée par exemple.

Goûter

Le goûter est fourni par notre prestataire (Sodexo).

A partir de 16h, il est servi par les animateurs, celui-ci est diversifié et est un moment pendant lequel l'équipe et les enfants effectuent un retour sur la journée.

Temps de sieste

Il a plusieurs avantages:

- permettre à l'enfant de se libérer des tensions accumulées dans la matinée
- transférer les nouvelles connaissances dans la région de son cerveau responsable de la mémoire à long terme. Il doit être sécurisant et accompagné.

Le temps de sieste concerne principalement les petits âgés de 3 ans et tout autre enfant demandeur. Afin de permettre un vrai temps de repos, une ambiance calme et tamisée est mise en place. Au bout de 45min si l'enfant ne dort pas, il lui sera proposé de se lever ou bien de rester dans la salle pour continuer son repos.

Nous considérons que le besoin de sommeil est souverain et que chaque enfant est à même de connaître son propre rythme. Ainsi un enfant a la possibilité de se reposer dès qu'il le souhaite, qu'importe son âge ou l'heure de la journée.

Si un enfant s'endort, nous le laisserons donc dormir avec comme heure maximale de réveil celle du goûter = 15h45

Temps calme

Le temps calme constitue un moment essentiel dans l'organisation de la journée.

Il s'inscrit dans une démarche éducative visant à respecter le rythme biologique et les besoins physiologiques des jeunes enfants. Après des périodes d'activités plus dynamiques, ce temps permet aux enfants de se reposer, de se détendre et de retrouver un état de calme et de disponibilité.

Il se déroule dans une ambiance apaisante et sécurisante, favorisant le bien-être de chacun. Durant ce moment, les enfants peuvent accéder à des activités calmes et adaptées à leur âge, telles que la lecture d'albums, l'écoute d'histoires, le dessin, les puzzles ou d'autres jeux calmes, sans obligation de dormir.

Le temps calme contribue ainsi à prévenir la fatigue, réguler l'excitation et accompagner les enfants dans l'apprentissage de la gestion de leur énergie et de leur rythme, tout en respectant les besoins individuels de chacun.

L'animateur veille à aménager l'espace et l'ambiance et à être attentif aux besoins individuels de chaque enfant, en repérant les signes de fatigues, les besoins spécifiques et le bien-être de chacun.

Santé - Sécurité

L'animateur doit assurer la sécurité morale, physique et affective pour chaque enfant.

11- Fiche sanitaire :



Pour toute inscription sur un temps d'accueil de la collectivité une fiche sanitaire individuelle obligatoire sera remplie par la famille. Elle précise les renseignements médicaux de l'enfant, et la mention des vaccins obligatoires (décret n 2018-42 du 25 janvier 2018).

En cas de contre-indication pour la réalisation d'une activité, celle-ci doit être attestée par un certificat médical.

2. Médicaments/PAI :

Le personnel d'animation ou encadrant n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants sauf si le traitement est intégré à un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) qui a pour but de faciliter l'accueil au quotidien d'un enfant atteint de troubles de la santé ou de handicap. Il est établi par un médecin, à l'initiative des parents, est connu de tous les acteurs qui s'occupent de l'enfant et permet de déterminer les modalités d'accueil de l'enfant.



Sur tous les temps d'accueil, la prise de médicaments est soumise à l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé.

3. Pharmacie et déplacement :

Sur tous les lieux d'accueil, il doit y avoir une ou plusieurs pharmacie(s) fixe(s) ou portable(s) (à utiliser lors de tous les déplacements).

À chaque déplacement, il est demandé aux animateurs et aux enfants de mettre un gilet pour que le groupe soit vu par tous les autres usagers de la route.

4. Départ raison de santé :

Lorsqu'un enfant présente des symptômes ou en cas d'accident le responsable légal est alerté. Il lui est demandé de venir chercher l'enfant et lui sera demandé de remplir un document qui stipule que le responsable légal reprend l'enfant.

5. Accidents et déclarations d'accident :

L'animateur ou témoin de l'accident contacte le 15 ou le 18 en fonction de la gravité de l'accident

- Péri scolaire école : le coordinateur contactera les parents pour les prévenir. En cas d'accident, il est demandé à l'animateur de faire une déclaration, qui se trouve dans le classeur péri scolaire rubrique déclaration d'accident et qui doit être renvoyée au Service Enfance Jeunesse pour enregistrement.
- L'accueil de loisirs : le directeur de l'accueil de loisirs contactera les parents pour les prévenir.

6. Consignes d'incendie et PPMS :

Au sein de tous les sites se trouve les consignes en cas d'incendie et le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Ces documents expliquent les conduites à tenir dans ces cas d'urgence, ils doivent être lus, expliqués et maîtrisés par l'encadrant.

Accueil des enfants en situation de handicap

Les Accueils de Loisirs concourent au bien-être, à l'épanouissement et à l'intégration sociale des enfants y compris ceux en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique lorsque leur état de santé est compatible avec la vie en collectivité. Les enfants atteints de maladies chroniques, d'allergies ou d'intolérances alimentaires ont accès au service de restauration collective qui nécessite la mise à la mise en place d'un P.A.I. La Ville de Troyes a mis en place un certain nombre de mesures et de recommandations destinées à favoriser leur intégration : renforcement des équipes d'animation en nombre, en fonction des besoins d'accompagnement, stages de formation, rencontre des familles. Toute démarche d'intégration de mineurs en situation de handicap, atteint de maladie chronique ou de troubles ponctuels de la santé dans une structure de loisirs ordinaire doit mettre en avant le bien-être de l'enfant, tout en préservant également, l'harmonie du groupe d'enfants accueillis et de l'équipe d'animation. L'accueil d'enfants en situation de handicap qui nécessite des conditions matérielles et pédagogiques adaptées doit faire l'objet d'un contrat d'accueil et d'un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.).

Un entretien préalable avec le(s) responsables légaux permettra de définir en amont les adaptations nécessaires pour prévenir les difficultés et les sentiments d'échec ou de rupture, tant pour les familles concernées que pour l'équipe d'animation. Ce temps d'échange avec le(la) chef(fe) de service Accueil Enfance Jeunesse de la Ville de Troyes et le(la) directeur(trice) de l'Accueil de Loisirs concerné est systématiquement réalisé afin d'échanger sur la situation de l'enfant et de répertorier les informations sur le contrat d'accueil. Le cas échéant, la Ville de Troyes pourra faire appel aux services de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ou aux coordinateurs départementaux handicaps. Il permet d'évaluer les conditions d'accueil et d'établir un contrat d'accueil les détaillant. Une période d'essai progressive peut-être mise en place si besoin. Il pourra être demandé un certificat médical d'aptitudes/inaptitudes aux activités pratiquées à l'A.L. (extrait règlement intérieur art.2)

La communication

La communication avec les enfants

La communication avec les enfants se fait tout au long des journées d'accueil, de leur arrivée le matin jusqu'à leur départ du soir. Les accueils péris et extrascolaires étant des lieux de partage, les échanges sont perpétuels. Celle-ci s'incarne à travers le quotidien vécu. L'enfant prend alors part au fonctionnement, qui varie selon les types et lieux d'accueil fréquentés.

La communication avec les familles

- Un site internet : www.ville-troyes.fr qui recense l'ensemble des informations liées aux thématiques « découvrir Troyes, au quotidien, proximité, sortir/bouger, vie municipale, téléservices »
- Un portail famille : [PORTAIL FAMILLE - accueil\(troyes.fr\)](http://PORTAIL FAMILLE - accueil(troyes.fr)) qui informe au sujet de la petite enfance, des écoles et de leurs activités, des vacances en accueil de Loisirs, des espaces intergénérationnels. Un espace personnel permet aux familles de procéder aux inscriptions/annulations en ligne. L'actualité incontournable de ces structures y est mise en avant.
- Soucieuse de vivre avec son temps, la Ville de Troyes possède aussi des pages officielles sur plusieurs réseaux sociaux qui permettent à tous de suivre des moments forts de la commune et notamment certains temps et/ou informations des accueils de loisirs Troyens.
- Un flyer par Accueil de Loisirs est à disposition des familles et une attention particulière est portée quant à la transmission des valeurs du projet pédagogique.
- Des programmes d'activités péris et extrascolaires et les menus sont affichés devant chaque site.
- Des temps de partage et d'échanges réguliers sont proposés au sein des accueils de loisirs.
- Un questionnaire de satisfaction permet de recenser les avis des familles



Les sorties & déplacements

En ce qui concerne les sorties et les déplacements, ils doivent s'accompagner systématiquement d'une fiche de sortie (voir livret du directeur et de l'animateur) mentionnant le nom de l'AL, son adresse, le numéro de téléphone de la direction, quel que soit la destination et la distance. Chaque enfant doit porter un élément permettant l'identification de l'Accueil de loisirs de provenance (le nom de l'AL, l'adresse, le numéro de téléphone de la personne référente du groupe en direction).

Dans le cadre de transport d'enfants dans un véhicule de 7 ou 9 places, le conducteur doit être accompagné par un animateur pour un trajet supérieur à 20 kilomètres. Un trajet ne pourra excéder 2 heures, quel que soit le mode de transport.

Les enfants seront comptés et identifiés à chaque montée et descente de véhicule.

Dans le cadre de l'utilisation des transports en commun, les équipes d'animation devront être particulièrement vigilantes et attentives à éviter les périodes de fortes affluences et les mouvements de foule, et ajusteront en conséquence, la répartition des groupes :

Ils ne devront pas excéder 16 enfants pour les moins de 6 ans et 24 enfants pour les plus de 6 ans et autant que possible répartis en 2 groupes pour chaque tranche d'âge.

Les enfants de moins de 6 ans seront encadrés par deux animateurs minimum quel que soit l'effectif.

Un encadrement au-delà de celui imposé par le Code de l'Action Sociale et des Familles doit être envisagé : o 2 animateurs pour 8 enfants pour les moins de 6 ans ; o 2 animateurs pour 12 enfants pour les plus de 6 ans.

Un signe distinct pour chacun d'eux est obligatoire (ex : casquettes, foulards, gilets...).

